

2019

**RÈGLEMENT**

Appel d'offre ouvert **du 10 janvier au 10 février 2020**

**1. PRESENTATION ET OBJECTIFS**

Dans le cadre de la mise en œuvre de son projet « Dialogue interculturel au Moyen-Orient », la Direction régionale Moyen-Orient (DRMO) de l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF), considère les actions de sensibilisation et de formation à la médiation comme une initiative importante visant à restaurer le dialogue et créant une dynamique de renforcement de capacités au sein des établissements universitaires.

Dans cette perspective, l'AUF au Moyen-Orient s'associe au Centre professionnel de Médiation (CPM) de l'Université Saint-Joseph (USJ), premier centre universitaire de médiation au Liban, pour offrir aux étudiants, enseignants ou cadres administratifs de ses universités membres un atelier de sensibilisation à La Médiation. L'objectif principal de cette action d'initiation à la médiation est de développer chez les jeunes une écoute active et une capacité à mieux communiquer mais aussi de diffuser une culture de paix et de dialogue dans les universités. Cette action de formation va constituer une vraie réponse aux enjeux actuels de la région Moyen-Orient et est considérée comme une des priorités stratégiques d'actions régionales établies par l'AUF au Moyen-Orient dans l'accompagnement de ses établissements membres.

Ainsi l'AUF au Moyen-Orient lance cet appel à manifestations d'intérêt qui a pour finalité d'identifier les établissements intéressés à accueillir ce type d'atelier dans leurs locaux au profit de leur public étudiant et académique.

Les demandes d'appui doivent être présentées dans le cadre d'un dossier rempli conformément au calendrier de l'appel d'offre, téléchargeable depuis le site internet de la DRMO.

**2. PROFIL DE L'ETABLISSEMENT D'ACCUEIL DEMANDANT LA FORMATION**

**L'établissement d'accueil demandeur pour héberger l'atelier doit :**

- être membre de l'AUF dans la région Moyen-Orient ;
- prévoir la formation pour 25 à 30 apprenants ;
- communiquer à l'AUF la liste des noms des apprenants inscrits à l'atelier ;
- exiger l'assiduité des inscrits à la formation ;
- être prêt à intégrer le contenu de la formation dans le cursus et le reconnaître sous forme de crédits (selon le format qui vous convient) ;
- mettre à la disposition des apprenants tous les moyens nécessaires pour le bon déroulement de la formation demandée (salle de formation équipée, matériel audiovisuel nécessaire, connexion internet...) ;
- produire un avis motivé de l'établissement (recteur ou président de l'université, directeur de l'établissement ou doyen de la faculté concernée...) pour proposer la formation à son public ;
- prendre en charge les frais liés à l'organisation logistique de la formation et aux repas sur place ;
- produire l'ensemble des pièces demandées ;
- déposer le dossier de candidature dûment rempli dans les délais impartis.

**Public cible :**

- Étudiants inscrits à l'établissement demandeur de la formation provenant d'une même filière ou de départements différents ;
- Étudiants provenant d'autres universités situées dans le même pays dans la limite des places disponibles ;
- Enseignants rattachés à l'établissement demandeur ou se trouvant dans le même pays ;
- Cadres administratifs des universités membres.

L'atelier est prévu pour 20 à 25 apprenants.

Si le nombre des inscrits est supérieur à 25, deux ateliers peuvent être demandés par le même établissement pour un public différent.

A souligner que dans un même atelier, il est souhaité que les étudiants et enseignants ne soient pas ensemble. La présence d'un enseignant dans une session réservée aux étudiants peut être jugée nécessaire.

Chaque apprenant se verra remettre une attestation de participation à la fin de la session co-signée AUF, CPM et université d'accueil.

### 3. CONTENU / LANGUES / VOLUME HORAIRE / DUREE

Le CPM de l'USJ proposera ses formateurs qui sont des médiateurs pour animer les ateliers.

Le contenu de la formation est conçu par le CPM et validé par la DRMO. Il sera donné en français, en arabe ou en anglais selon le souhait de l'université d'accueil. Bien entendu les demandes formulées pour une formation en langue française seront privilégiées.

La session de formation peut se tenir sur une journée (6 heures) ou sur deux jours (10 heures). Il revient à l'établissement demandeur de préciser la durée sachant que le contenu de la formation est le même, c'est le temps qui est accordée à chaque partie qui est plus long.

Le plan de la formation est le suivant :

- **Présentation du projet**

Présenter du plan et l'objectif de cette formation

- **La résolution du conflit : La médiation**

Présenter la médiation comme outil de gestion des conflits

Définir le rôle du médiateur

- **Les sources du conflit : Les perceptions**

Comprendre l'importance de la perception et du point de vue

- **Les sources du conflit : Les préjugés**

Être conscient des idées reçues et des préjugés sociaux que nous vivons

- **Les sources du conflit : La rumeur et l'écoute sélective**

Être sûr de ses sources d'information, éviter les distorsions

Prendre conscience de la sélectivité dans notre écoute

- **Les préventions du conflit : Exprimer ses émotions**

Comprendre ses émotions

Exprimer ses émotions

- **Les préventions du conflit : Comprendre ses besoins**

Être conscient de ses besoins

- **Les préventions du conflit : L'écoute active**

Être conscient que l'écoute devrait être qualitative

Découvrir l'importance de la rétroaction

- **Les préventions du conflit : La Communication Non-violente**

Comprendre la CNV et maîtriser ses outils.

Ce plan de formation peut être adapté selon la demande et les besoins de chaque université ou cible. Ainsi il revient à l'établissement demandeur d'exprimer les situations de tensions afin de mieux intervenir.

### 4. DEPOT PROCEDURE DE SELECTION DES CANDIDATURES

La DRMO procède à l'examen des dossiers puis émet un avis en concertation avec le CPM. Les résultats sont portés à la connaissance des établissements demandeurs par courrier électronique et sur le site régional de la DRMO.

### 5. CALENDRIER

**10 janvier 2020** : Lancement, mise en ligne et diffusion de l'appel à candidatures par la DRMO

**10 février 2020** : Clôture de l'appel à manifestation d'intérêt

**mi-février 2020** : Sélection des demandes, publication des résultats

**À partir de début mars 2020** : Mise en œuvre des ateliers de formation jusqu'en automne 2020

#### 6. MODALITES ET NATURE DU SOUTIEN FINANCIER

Le soutien de l'AUF Moyen-Orient comprend au maximum la prise en charge du médiateur (titre de transport, assurance-maladie, accident et rapatriement, indemnité forfaitaire journalière, honoraires).

L'établissement universitaire demandeur de la formation assure l'accueil à l'aéroport et les repas du formateur et des apprenants pendant toute la durée de la formation.

Pour les ateliers se tenant en dehors du Liban, l'hébergement du médiateur sera à la charge de l'établissement demandeur de la formation, si possible.

Tout co-financement associé à cette formation est encouragé.

#### 7. CONSTITUTION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature, pour être recevable, doit comprendre la totalité des pièces suivantes :

- Formulaire de candidature dûment complété en ligne par l'établissement qui fait la demande d'appui;
- Liste des noms des étudiants inscrits à l'atelier;
- Engagement de l'établissement demandeur de la formation à intégrer le contenu de la formation dans le cursus et le reconnaître sous forme de crédits (selon le format qui vous convient) sera considéré comme un plus pour que la demande soit acceptée ;
- Engagement de l'établissement demandeur à permettre la disponibilité des apprenants pendant la durée de la formation
- Engagement de l'établissement demandeur à mettre à la disposition des apprenants tous les moyens nécessaires pour le bon déroulement de la formation demandée (une salle de formation équipée, le matériel audiovisuel nécessaire, une connexion internet si nécessaire, collation...);
- Avis motivé de l'établissement (recteur ou président de l'université, directeur de l'établissement ou doyen de la faculté concernée...) pour proposer la formation à ses étudiants.

#### 8. CONTACTS

Pour toute question relative à l'appel, merci de nous contacter aux adresses suivantes :

**Direction régionale Moyen-Orient**

(Arabie Saoudite, Chypre, Djibouti, Émirats arabes unis, Éthiopie, Irak, Iran, Jordanie, Liban, Pakistan, Qatar, Palestine, Soudan, Yémen)

Espace des lettres, Rue de Damas, Beyrouth  
Liban

**Mirande KHALAF**

**Téléphone** : +961 1 420 270 / **Courriel** : mediation@lb.auf.org

**Site web**: <http://www.auf.org/moyen-orient>

**Campus numérique francophone d'Alep**

Université d'Alep

République Arabe Syrienne

**Abdul Karim ZALLAM**

**Téléphone** : +963 21 263 44 06

**Courriel** : [cnf-alep@sy.auf.org](mailto:cnf-alep@sy.auf.org)

**Campus numérique francophone d'Alexandrie**

Université Senghor

Égypte

**Noha SULTAN**

**Téléphone** : +20 3 48 43 560

**Courriel** : [info@eg.auf.org](mailto:info@eg.auf.org)

**Campus numérique francophone de Damas**

Université de Damas

République Arabe Syrienne

**Hala SABBAGH**

**Téléphone** : +963 11 212 28 71

**Courriel** : [cnf-damas@sy.auf.org](mailto:cnf-damas@sy.auf.org)

**Campus numérique francophone de Tripoli**

Université libanaise

Liban

**Imad AL KASSAA**

**Téléphone** : +961 6 205 280

**Courriel** : [cnf-tripoli@lb.auf.org](mailto:cnf-tripoli@lb.auf.org)